

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Mai 2016

PRESENTS : MINVIELLE Maurice, BENAZETH Chantal, CASTERAN Josiane, CAZABAN-CARRAZE Bernard, CLAVERIE Xavier, DURANTON Romain, GOUA DE BAIX Véronique, LACOSTE Danielle, MILLET René, PUJO Delphine.

EXCUSES : BARRERE Stéphanie pouvoir à LACOSTE Danielle, CABRESIN Vanessa pouvoir à CASTERAN Josiane, LABORDE Jean-Louis pouvoir à MINVIELLE Maurice.

ABSENTS : PINTO Antonio, ROCHE Emmanuel.

SECRETARE DE SEANCE : BENAZETH Chantal

1) Approbation CR CM 7 avril 2016 : à l'unanimité

2) Avis SDCI

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du projet d'arrêté préfectoral concernant le périmètre du futur EPCI.

Ce projet de périmètre inclus la CCOG dans sa totalité, la CC du Pays de Morlàas ainsi que la CC du canton de Lembeye en Vic-Bilh.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

- réitère ses choix délibérés lors du Conseil Municipal du 25 novembre 2015 pour lesquels il était souhaité de rejoindre la CC du Pays de Nay

- émet un **avis défavorable** - à l'unanimité des 13 voix, au périmètre proposé par l'arrêté du Préfet.

3) PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Une réunion a eu lieu à la CCOG le 2 mai afin de poursuivre le dossier PLUi. La compétence de l'urbanisme reviendra à la CCOG. Celle-ci cherche un bureau d'études afin de réaliser le cahier des charges qui devra être achevé au 15 juillet.

4) Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé)

Suite à la visite de l'APGL sur site, un état des lieux a été fait avec des élus.

Il est présenté en séance une synthèse des travaux à réaliser sur 3 ans afin de mettre aux normes d'accessibilité tous les bâtiments accueillant du public.

Le coût des travaux a été estimé à 36.714 €

Mairie	4.128 €
Eglise	9.588 €
Ecole	4.176 €
Cantine	3.192 €
Salle polyvalente	5.916 €
Trinquet	3.864 €
Bibliothèque	2.232 €
Cimetière	3.618 €

Un planning des travaux sera défini et transmis à la Préfecture.

5) Théâtre

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'Association Ousse-Bigorre présentera une pièce de théâtre à la salle polyvalente le vendredi 17 juin 2016 à 20h30.

La Commission « Aînés » va se réunir pour préparer cette manifestation.

6) Rue du Poublan

Une parcelle agricole située rue du Poublan – côté droit en se dirigeant vers le silo – est louée par une barzunaise à un exploitant dont l'identité nous est inconnue. Cette rue était une route départementale RD418, et a été déclassée sur 0,860km du silo au carrefour Bouly/Barrère. Elle est donc route communale. D'après le Cadastre la commune est propriétaire d'une largeur de 10 mètres (bordures herbées comprises). Il a été constaté une réduction de 3 mètres environ côté droit.

La parcelle ZE 74 vient d'être labourée et ensemencée en mordant sur l'emprise communale.

Il ne reste par endroit que 20 cm environ entre la terre et le goudron !!!!

Le CM autorise le Maire à entreprendre des démarches auprès de la propriétaire de la parcelle, seule personne connue pas nos soins.

7) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

a) Contrôle Salle Polyvalente: Le 19 février, les services de l'Etat (Préfecture et SDIS) ont procédé à la visite des 5 ans de la salle polyvalente. Un avis favorable a été reçu.

b) Harmonium: La Fédération Française des Amis de l'Harmonium a visité l'église et a découvert un Harmonium datant de 1888.

c) Transport Scolaire : Le Conseil Départemental a fait parvenir son décompte pour le règlement du transport scolaire pour l'année 2015-2016. 44 élèves à 70 €. La commune paie comme tous les ans 70€ par élève barzunais transporté, soit 3080€ pour l'année scolaire 2015/2016.

d) France Télécom : Monsieur le Maire rappelle le courrier qu'il a envoyé à M. CASTAINGS de France Télécom au sujet de la réception des téléphones portables. Il n'a toujours aucune réponse malgré un rappel.

e) Accueil des Nouveaux Habitants : Depuis 2013, 102 personnes nouvelles. La cérémonie pourrait avoir lieu en septembre 2016.

f) Il est rappelé que le CMJ organise sa journée « Nettoyons la Nature » le 22 mai à 10h30. L'Association des Parents d'Elèves organise une restauration rapide vers 12h.

g) Fleurissement : Une administrée a offert un hortensia et des lys qui ont été plantés au lavoir. Merci !

i) La commission Communication se réunit le 24 mai à 18h.

Fin de la séance à 22h15



Le Maire
Maurice MINVIELLE